

ÉCOLE DU BREUIL
ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS

Délibération transmise au représentant de l'État
et publicité assurée sur le site de l'Ecole Du Breuil.

EDB-2023-20

Délibération du conseil d'administration de l'Ecole du Breuil

Séance du 10 juillet 2023

Objet : Convention de partenariat entre l'Association des Parents d'Elèves et l'Ecole Du Breuil

Le Conseil d'Administration de la régie personnalisée Ecole Du Breuil,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'Ecole Du Breuil,

Sur proposition du Président du Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

DELIBERE

Article unique

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'Ecole du Breuil est autorisé à signer la convention entre l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Du Breuil et l'Ecole Du Breuil figurant en annexe à la présente délibération.

Le Président du Conseil d'Administration

Christophe NAJDOVSKI

